



## A : Monsieur Laurent, Responsable de Pôle

## Monsieur,

Suite à notre conversation du 30 mars, nous vous faisons parvenir les effectifs infirmiers de jour actuellement présent dans les services de psychiatrie en hospitalisation continue, site PINEL.

La comparaison est faite avec les effectifs de 2002.

	2002	2009
La Gravette	13.80 ETP	12.30 ETP Soit - 1.50 ETP
Le Pech	17.20 ETP	15.10 ETP Soit - 2.10 ETP
La Serène	12.10 ETP	10.40 ETP Soit - 1.70 ETP
Psycho gériatrie	4.80 ETP	4 ETP Soit - 0.80 ETP

## Total général : - 6.10 ETP en 7 ans

A cela vous devez rajouter, comme nous vous l'avons déjà précisé, les postes perdus et redéployés sur les urgences du CH, les postes de nuit perdus sur le Pech et la Gravette, les postes non remplacés (congé parental, disponibilité = 2 postes), les postes passés à la trappe (au moins 2) etc...Pour info de nombreux postes ont été également perdu après le COM de 2003, refusé par la CGT.

En espérant que vous étudierez ces chiffres avec attention, et dans l'attente d'une réaction de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Responsable de Pôle, nos respectueuses salutations.

Copie: M. MARTY Médecin Chef Le secrétaire,